

Trump prolonge la loi d'urgence maritime à l'égard de Cuba



La Havane, 21 février, (RHC).- Le président des États-Unis, Donald Trump, a une nouvelle fois prolongé d'un an ce qu'on appelle le décret d'urgence nationale sur la régulation de l'ancrage et du mouvement de navires à l'égard de Cuba. Ce décret date de 1996.

Le site Internet www.cubadebate.cu rappelle que Washington avait alors annoncé que la mesure avait pour but d'empêcher une soi-disant migration massive depuis Cuba vers les États-Unis alors qu'en réalité le principal écueil pour une migration ordonnée et sûre entre les deux pays reste la loi de rajustement cubain, adoptée en 1966.

Cette loi encourage les départs illégaux de Cubains car elle prévoit l'octroi d'un permis de séjour automatique et des facilités de travail à ceux qui arrivent à mettre un pied sur le territoire nord-américain.



Radio Habana Cuba